



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

collèges

Question au Gouvernement n° 2843

Texte de la question

RÉFORME DU COLLÈGE

M. le président. La parole est à M. Xavier Breton, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Xavier Breton. Madame la ministre de l'éducation nationale, votre projet de réforme du collège est de plus en plus contesté. Il est contesté par les enseignants, par les parents d'élèves et, plus largement, par toutes celles et tous ceux qui ne se reconnaissent pas dans votre conception égalitariste de l'école.

Celle-ci vous conduit à imposer un nivellement par le bas. Nivellement par le bas, la suppression des classes bilingues et l'affaiblissement de l'apprentissage de l'allemand ; nivellement par le bas, l'atteinte portée à l'enseignement du latin et du grec, qui ne seraient plus reconnus comme des matières à part entière, mais qui seraient désormais enseignés à travers des ateliers interdisciplinaires dispensant un enseignement forcément superficiel. Madame la ministre, en ne prévoyant aucun horaire, aucun programme spécifique pour les langues anciennes, votre réforme les condamne.

Sous couvert de renouveau pédagogique, vous êtes en train de détruire l'héritage du passé. C'est cette même logique qui inspire la rédaction des nouveaux programmes, notamment de ceux d'histoire. Nous retrouvons là l'obsession de ceux qui, depuis plus de trente ans, s'obstinent à vouloir éradiquer la transmission de notre patrimoine culturel. On le voit bien dans ces nouveaux programmes d'histoire, qui s'appuient sur une lecture partielle et culpabilisante de notre nation,...

M. Nicolas Dhuicq. Très bien !

M. Xavier Breton. ...en ignorant délibérément nos racines et en occultant les grandes figures qui ont marqué et incarné l'histoire de notre pays. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Madame la ministre, derrière ces coups bas portés à l'enseignement de l'allemand, du latin ou de l'histoire, c'est le modèle même de notre école républicaine que vous voulez remettre en cause. *(Mêmes mouvements.)* Comme dans la loi Peillon, les valeurs d'effort et de mérite sont dramatiquement absentes de votre projet de réforme du collège. C'est pourquoi nous vous demandons d'y renoncer. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Mme Najat Vallaud-Belkacem, *ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.* Monsieur le député Breton, puisque les formules latines sont à la mode, je vais moi-même vous en

rappeler une : « Nul ne peut se prévaloir de sa propre turpitude. » (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC. – Protestations sur les bancs du groupe UMP.*)

Plusieurs députés du groupe UMP . En latin ! En latin !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. Monsieur Breton, quel est le gouvernement qui, en cinq ans, a fermé 9 000 classes, alors qu'en trois ans, nous en avons recréé autant ? Monsieur Breton, quel est le gouvernement qui a supprimé la formation initiale des enseignants, alors que nous l'avons rétablie sitôt arrivés aux responsabilités ? (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. Gérard Darmanin. On veut du latin, pas du baratin !

Un député du groupe UMP . Sans le latin, sans le latin, la messe nous...

M. le président. Mes chers collègues, un peu de calme, s'il vous plaît !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. Vous vous faites désormais le chantre des humanités, monsieur Breton, mais n'est-ce pas un des vôtres qui vouait aux gémonies *La Princesse de Clèves*, considérant que c'était une œuvre trop intellectuelle pour les classes populaires ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC. – Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Soyons sérieux deux minutes et convenons ensemble que vous n'avez pas de leçon à nous donner !

La réforme du collège a deux ambitions parfaitement assumées : la première, c'est de faire réussir chaque collégien en consacrant à cette entreprise les moyens nécessaires ; la deuxième, c'est de mettre fin à un collège à deux vitesses qui s'exonère à bon compte de l'échec du plus grand nombre en n'offrant des options qu'à quelques-uns.

Monsieur Breton, le latin et le grec vous paraissent absolument fondamentaux : ils le sont pour nous aussi, et c'est la raison pour laquelle nous les offrons à tous les collégiens et pas seulement à 20 % d'entre eux. Monsieur Breton, le bilinguisme vous apparaît indispensable dans le monde actuel : vous avez raison, et c'est pourquoi, plutôt que de réserver l'enseignement de deux langues vivantes à 15 % des collégiens, nous l'ouvrons à 100 % d'entre eux, dès la classe de cinquième. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Bien plus, le nouveau collège permettra aux enfants de bénéficier d'un accompagnement personnalisé de trois heures par semaine en sixième, de la possibilité de travailler en petits groupes...

M. Nicolas Dhuicq. Ça ne marche pas !

Mme Najat Vallaud-Belkacem, ministre. ...pour approfondir leurs connaissances, de dédoublements de classes, de l'interdisciplinarité, de la maîtrise de l'oral et de la réussite ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Xavier Breton](#)

Circonscription : Ain (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2843

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 mai 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [6 mai 2015](#)